

ENRICHIR LE QUÉBEC EN S'INSPIRANT DES MEILLEURS Viser un secteur énergétique plus équilibré

Lettre ouverte de Junex dans le cadre de la Consultation publique sur les hydrocarbures en marge de la préparation de la nouvelle Politique énergétique du Québec

Junex a déposé en 2013 un mémoire étayant sa position sur le rôle que devrait jouer le secteur hydrocarbures dans la Politique énergétique du Québec¹. Nous désirons aujourd'hui, dans le cadre la Consultation publique sur les hydrocarbures, rappeler et réitérer notre position.

Ce mémoire, déposé devant la Commission sur les enjeux énergétiques, avait été préparé dans un contexte de grands bouleversements enclenchés par le développement soutenu, partout en Amérique du Nord, de projets de production de pétrole et de gaz naturel à partir de bassins de shales (communément appelé au Québec « gaz ou pétrole de schiste »). Pendant que nos voisins du sud tendaient alors vers l'atteinte de l'indépendance énergétique, le Québec demeurait et demeure encore aujourd'hui dans une situation de totale dépendance à l'égard de ses approvisionnements pétroliers et gaziers.

Notre mémoire rappelait que le pétrole et le gaz naturel jouent un rôle crucial dans les stratégies énergétiques de tous les pays. Malgré les spécificités de notre portefeuille de production énergétique axé presque en totalité sur l'hydroélectricité, il n'en demeure pas moins que plus de la moitié de l'énergie consommée chez nous provient de sources d'énergies fossiles². Chaque année, les Québécois importent près de 140 millions de barils de pétrole et plus de 200 milliards de pieds cubes de gaz naturel. Bon an mal an, entre 12 et 17 milliards de dollars sortent du Québec pour l'achat du pétrole et du gaz naturel que nous consommons quotidiennement.

Le coût exorbitant pour notre économie et la lutte aux changements climatiques sont deux excellentes raisons qui militent en faveur d'une réduction de la dépendance du Québec face aux produits pétroliers. Junex tient à réitérer qu'elle supporte résolument cette idée³. Nous mesurons en même temps l'immense défi qui nous attend et nous constatons qu'il est évident que le Québec continuera, pour plusieurs décennies encore, à utiliser de très grandes quantités de gaz naturel et de pétrole.

Partant de cette prémisse et du fait que le sous-sol du Québec comporte un réel potentiel de découverte d'hydrocarbures, nous postulions dans notre Mémoire de 2013 et nous réaffirmons dans cette Lettre ouverte que le Québec devrait tout mettre en pour produire chez lui une partie des ressources qu'il consomme.

¹ Mémoire de Junex inc. : Enrichir le Québec en s'inspirant des meilleurs (27 septembre 2013) -

http://www.mern.gouv.qc.ca/energie/politique/memoires/20130930_218_Junex_M.pdf

² Johanne Whitmore et Pierre-Olivier, 2014. État de l'énergie au Québec-2015 - http://energie.hec.ca/wp-content/uploads/2014/12/EEQ2015_FINAL_2015.pdf

³ Jean-Sébastien Marci, 2014. L'exemple scandinave. La Presse, 14 mai 2014 - <http://www.lapresse.ca/debats/votre-opinion/201405/13/01-4766400-lexemple-scandinave.php>

Nous ne voyons pas par quel raisonnement logique nous pourrions arriver à la conclusion qu'il est plus approprié de continuer à importer du pétrole de l'Algérie, de la Mer du Nord, de l'Angola ou du Nigéria plutôt que de produire au moins une partie de ces ressources chez nous. La même logique s'applique d'ailleurs à l'égard du pétrole acheté dans l'Ouest canadien ou aux États-Unis.

Le fondement du raisonnement que nous proposons dans cette Lettre ouverte aussi bien que dans le Mémoire de 2013 est que le Québec, tant et aussi longtemps qu'il consommera du pétrole et du gaz naturel, a tout intérêt, tant au plus économique qu'environnemental, à produire le pétrole et le gaz qui se trouvent sur son territoire plutôt que de continuer à l'importer d'autres juridictions.

Nous constatons d'ailleurs que cet avis est partagé par les experts invités à participer à la Table de consultation sur les hydrocarbures qui s'est tenue le 15 juin 2015. Ceux-ci ont en effet unanimement répondu positivement à la question posée par le président et chef de la direction de Junex qui leur demandait si, selon eux, le Québec devrait produire ses ressources pétrolières et gazières.

Nous rappelons également que le Québec a la chance de tirer des leçons de l'histoire des autres nations productrices dans le but d'en soutirer le meilleur et de nous assurer que, si nous arrivons un jour à produire des hydrocarbures, nous puissions le faire dans une perspective d'enrichissement collectif sans pour autant renier les valeurs environnementales qui nous sont chères.

À cet égard, il n'y a pas de doute que le modèle norvégien devrait inspirer tous les pays qui veulent développer leurs ressources naturelles. Le modèle économique de la Norvège est le plus risqué pour l'État mais il est aussi celui qui, en cas de développement commercial, créera le plus de richesse collective tout en garantissant la présence d'entreprises québécoises associées à la naissance de cette nouvelle industrie.

Après une première découverte survenue en 1969 mais avant même la naissance d'une réelle industrie, les Norvégiens, sur la base de dix grands principes adoptés en 1972, ont créé trois sociétés d'états dans le but d'assurer l'encadrement harmonieux des opérations pétrolières et de garantir une présence norvégienne dans le développement de l'industrie. Ces grands principes font en quelque sorte écho au « Maître chez nous » que nous connaissons bien au Québec.

Quarante ans plus tard, la Norvège est un modèle de social-démocratie, un des états les plus riches au monde *per capita* et un leader mondial dans le domaine de l'énergie autant que dans le domaine environnemental. Première juridiction à obliger l'industrie pétrolière à diminuer ses émissions de gaz à effet de serre, le pays a tracé la voie à plusieurs innovations environnementales. Comme la Colombie Britannique, la Norvège démontre qu'il n'est pas incompatible de produire du pétrole et du gaz naturel tout en conservant de très fortes valeurs environnementales.

Le succès norvégien offre donc un modèle de développement qui devrait guider nos stratégies en matière d'énergie, d'innovation, d'environnement et de répartition de la richesse collective.

Contrairement au domaine minier, le domaine pétrolier québécois est actuellement essentiellement centré sur la transformation secondaire et tertiaire ainsi que sur la distribution des produits finis. L'État n'a pas à investir ni à faire la promotion du secteur aval si stratégique pour nos sociétés car il est déjà présent et bien implanté au Québec.

Les ressources énergétiques répondent à des besoins essentiels de toutes les sociétés. L'accès, la disponibilité et l'efficacité leur confèrent une valeur stratégique plus grande que leur simple valeur monétaire. Un approvisionnement en énergie fiable, éthique et diversifié est un gage de sécurité et de prospérité pour toute société, aujourd'hui comme dans le futur. Un développement du secteur primaire permettra logiquement de mieux équilibrer cette filière industrielle québécoise.

Nous tenons finalement à rappeler dans cette Lettre ouverte un évènement important survenu récemment dans le secteur de l'exploration des hydrocarbures au Québec, soit le forage d'un premier puits de pétrole dont les débits initiaux de production sont qualifiés de commercialement rentables. Ce puits, foré par Junex dans le canton de Galt à la fin de 2014, a permis de récupérer 7 200 barils de pétrole léger à partir d'essais de production et d'opérations de nettoyage/pistonnage du puits. Les débits journaliers observés ont atteint une pointe de près de 400 barils de pétrole.

Il s'agit du premier forage horizontal jamais réalisé en Gaspésie et cette technologie, utilisée sans aucune fracturation hydraulique, pourrait bien s'avérer la clé permettant de produire le pétrole enfoui dans sous-sol gaspésien. Junex entend au cours des prochains mois forer trois puits additionnels dans le but de démontrer la capacité de production commerciale de ce gisement pétrolier qui deviendrait ainsi le premier à être mis en exploitation au Québec. Il s'agit d'un développement majeur. Chaque baril de pétrole léger conventionnel produit en Gaspésie dans les années à venir remplacera, dans nos raffineries, du pétrole de schiste importé des États-Unis, du pétrole des sables bitumineux ou du pétrole ayant traversé l'Atlantique pour se rendre jusque chez nous. Une politique énergétique prospective et clairvoyante doit tenir compte de l'évolution inévitable des technologies, de l'amélioration des procédés et des nouvelles découvertes. La politique énergétique doit favoriser l'intégration de ces nouveautés pour le bénéfice de la filière en lui permettant de gagner en efficacité et en sécurité.

Nous concluons enfin cette Lettre ouverte en rappelant que le pétrole et le gaz naturel ne sont pas des produits de luxe mais plutôt des commodités énergétiques essentielles au maintien de notre niveau de vie. Alors que des dizaines de juridictions à travers le monde font la promotion de leur territoire pour y assurer un développement pétrolier et gazier respectueux et rentable, il n'y a pas de raison valable pour que le Québec n'en fasse pas autant.

Junex inc., à Québec, le 15 juillet 2015